

Cantons actuelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 11

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

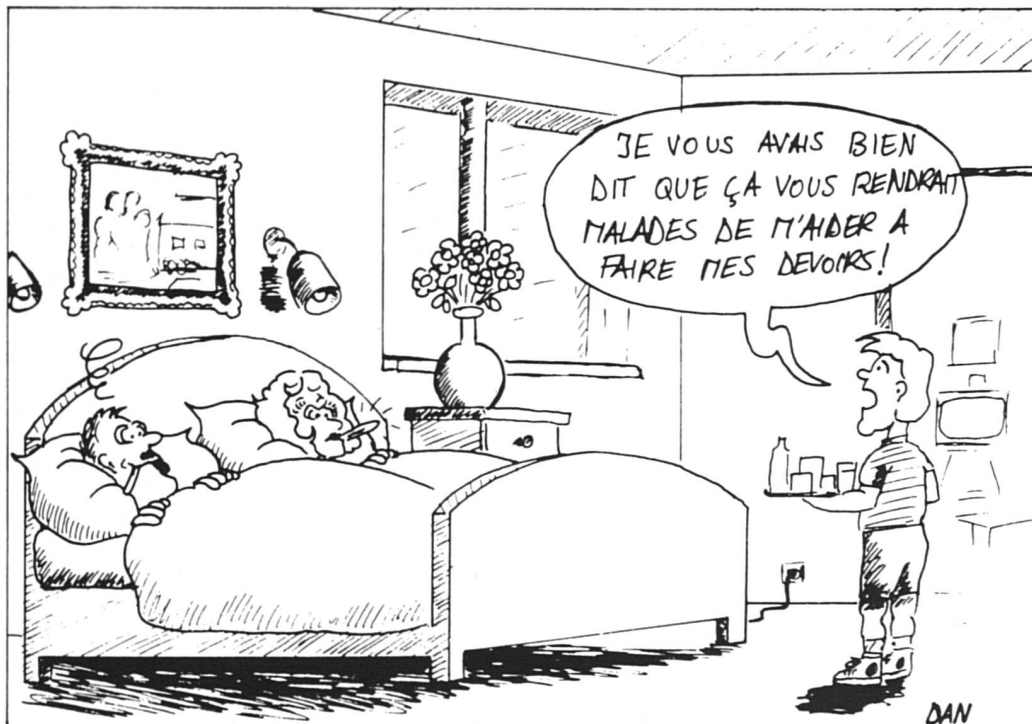
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



(Dessin de Vlad Emmanuel Dan).

Communiqué

L'Association neuchâtoise pour les droits de la femme nous prie de publier ce qui suit :

Dans leur dernière session, nos député-e-s ont accepté — sans opposition — d'instituer un conseil de la famille et de l'égalité ainsi qu'un secrétariat ad hoc chargé de traiter les problèmes liés aux questions de politique familiale et d'égalité entre femmes et hommes.

L'Association pour les droits de la femme prend acte de cette décision, même si elle ne répond pas in extenso à sa demande (dès janvier 1982) étayée par son dossier de « La situation de la femme dans le canton de Neuchâtel », de la création d'un poste de déléguée à la Condition féminine.

56e Journée vaudoise des femmes

La famille malade de l'école ?

(srl) — Le système scolaire exerce toujours une influence sur la vie des familles. Ce problème, *Femmes Suisses* l'avait abordé en mai 1988 avec un dossier intitulé « Ecole : la fête des mères » qui n'avait pas manqué d'échos. C'est que le problème est brûlant. Le système scolaire vaudois passe pour être particulièrement dur. C'est pourquoi le Centre de liaison des associations féminines vaudoises a décidé de consacrer à ce thème sa 56e Journée des femmes, qui aura lieu le samedi 18 novembre de 13 h 45 à 17 h 45 à l'aula du Collège de l'Elysée, av. de l'Elysée 6 à Lausanne (entrée 5 francs).

Les horaires, les programmes, les devoirs à domicile, les relations parents-enseignants : autant d'objets de débat certainement enflammé parmi les différent-e-s intervenant-e-s et le public, débat orchestré par Roselyne Fayard, de la Radio suisse romande, et ponctué par les sketches du Groupe théâtral de Bellevaux.

Le CLAF avait tenté, en vue de cette journée, de recueillir plus spécifiquement des avis de mères confrontées au pro-

blème de la double journée ou du choix entre profession et éducation des enfants. Mais le questionnaire diffusé par le biais de l'APE a reçu relativement peu de réponses, peut-être parce que les mères réellement concernées n'ont pas été touchées ? Dans les réponses reçues, les difficultés créées par le système scolaire pour les mères qui tentent de concilier famille et profession ne sont pas niées, mais le ton est plutôt à la résignation. Des points de vue plus mordants se feront-ils jour le 18 novembre ?

Pour tous renseignements :
tél. (021) 20 04 04.

Valais

Affaire de psy

(ccr) — En 1988, le Service médico-pédagogique valaisan est intervenu dans 2172 cas. Il s'agissait, pour la majorité d'entre eux, d'enfants ou d'adolescents d'âge scolaire en difficulté (problème relevant de la psychologie, de la logopédie ou de la psychomotricité).

Les filles — c'est désormais une tradition — représentent moins du tiers de ces effectifs. Quelles en sont les raisons ? Faut-il les chercher dans l'éducation familiale ? dans le système scolaire (qui privilégierait les filles) ? dans un souci plus grand de faire appel aux services spécialisés pour les garçons que pour les filles ?

Il serait grand temps que les psychologues se penchent sur ces questions qui leur permettraient peut-être d'envisager les mesures préventives adéquates.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

Département de Justice et Police

2, rue Henri-Fazy

1204 GENÈVE

a pour tâches principales de :

- veiller à ce que les lois ne contiennent plus de discriminations liées au sexe
- réunir une documentation concernant l'égalité des droits entre homme et femme
- informer la population sur toutes ces questions
- contribuer par des actions ponctuelles à l'amélioration de la condition féminine.

Une commission consultative de l'égalité soutient le Bureau dans ses activités et traite des domaines suivants :

- Orientation, formation et réinsertion professionnelle.
- Situation professionnelle.
- Organisation sociale et vie pratique.
- Violences.
- Information et rédaction.

N'hésitez pas à écrire ou à téléphoner :

Case postale 362, 1211 GENÈVE 3, tél. (022) 27 20 65.

Agenda

Un Noël plus épanoui

« L'organisation des fêtes de famille dans les familles monoparentales et recomposées : expériences et propositions pour un Noël plus épanoui » : tel est le thème d'une table ronde organisée par l'Association des familles monoparentales et recomposées, qui aura lieu le **mercredi 29 novembre**, à 20 h 15, à la Maison de la femme à Lausanne (av. Eglantine 6).

La femme et l'hôtellerie

Le Club de Lausanne de l'Association des femmes de carrière libérale et commerciale (BPW) organise une table ronde sur ce thème le **mardi 14 novembre**, à 18 h 30, à l'Hôtel Beau-Rivage Palace, à Lausanne (Ouchy). Animation : Marie-Claude Leburgue, de la Radio romande.

Les femmes et la mob

La Librairie-femmes de Genève — L'Inédite — fête ses 10 ans avec une rencontre autour du livre *39-45 : Les femmes et la mob* (éditions Zoé), le **lundi 20 novembre**, à 18 h 30, au Centre de loisirs des Acacias, 17, rue des Acacias, à Genève (cf. présentation de l'ouvrage en p. 9 de ce numéro). Manuelle Pernoud, journaliste, animera un débat auquel participeront Mary-Anna Barbey, responsable des entretiens, Michèle Fleury, historienne, et une ou deux femmes interviewées dans l'ouvrage. A 20 h, verrée et séance de signatures.

Elections à Genève

Femmes en progrès

Il y avait 275 candidats dont 70 candidates pour les 100 sièges du Grand Conseil genevois. Elles se sont mises toutes ensemble sous l'égide de l'ADF pour tenir un stand pendant une journée, distribuant des ballons bleus: « les députées j'aime », et des tracts « opération myosotis » encourageant à voter et faire voter pour les femmes.

Le Grand Conseil sera pour la prochaine législature plus féminin que le précédent puisque 32 candidates ont été élues, contre 28 précédemment.

La députation socialiste est la plus féminine de toutes avec 12 élues sur 21, et les radicaux les plus « machos » avec seulement une députée sur 13 élus. A part ce progrès féminin, le Grand Conseil genevois reste orienté à droite puisque l'Entente bourgeoise a 49 sièges et les Vigilants 9 (13 députées) contre la gauche et les écologistes avec 42 sièges (19 députées).

Avez-vous payé votre abonnement ?

Elisabeth vous renseignera au (022) 42 64 60. Et commencez déjà à songer à *Femmes Suisses* pour vos cadeaux de Noël!

Un talon d'abonnement spécial figurera dans le prochain numéro.

Aux Eaux-Vives,
avenue de Frontenex 34
 l'agence de la Banque hypothécaire
 du canton de Genève, votre banque cantonale,
 est ouverte également le samedi matin.
 Madame Maria Trunz,
 chef de notre agence et ses collaboratrices
 seront heureuses de vous accueillir.

BCG 